

AMAP de la MJC de Charlieu
4 rue du pont de pierre
42 190 Charlieu

AMAP de la MJC de Charlieu
Contrat d'engagement 2019
VIANDE AUBRAC BIOLOGIQUE certifiée par ECOCERT

Pascaline Lepetit et Jean-Rémi Collot
Ferme des Tragolins
741 chemin des Cerfonneries
42 460 Boyer

Tel : Pascaline 06 21 82 58 96

Jean-Rémi 07 81 15 40 18

Mail : lafermedestragolins@riseup.net

L'adhérent (Nom, Prénom) :

Adresse :

Tel :

Mail :

L'adhérent souscrit un abonnement pour les produits ci-dessous.

Par ce contrat je manifeste ma solidarité avec Pascaline et Jean-Rémi, Ferme des Tragolins, qui s'engagent à produire dans le respect de la charte des AMAP, à expliquer leurs méthodes de production en AB et à porter les colis sur les lieux de distribution.

Composition des colis

Ces colis seront composés d'environ de 60% de morceau à griller et 40% de morceaux à cuisiner. Les poids indiqués sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon la découpe.

BŒUF par 5Kg 13.50€ par Kg	1 Rosbeef.....	1 Kg
	Rumsteack, Faux-filet.....	0.400 Kg
	Bavette, Basse côte.....	0.400 Kg
	Steack 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie.....	1 kg
	Braisé ou Bourguignon.....	1.100 Kg
	Pot au feu	1.100 Kg
BŒUF par 3 Kg 13.50€ par Kg	Beef 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie.....	0.800 Kg
	Entrecôte.....	0.200 Kg
	Faux-filet.....	0.400 Kg
	Bourguignon.....	0.750 Kg
	Pot au feu.....	0.750 Kg
VEAU par 5 Kg 15.50€ par Kg	Rôt noix.....	1 Kg
	Rôt épaule	0.800 Kg
	Côtes.....	0.400 Kg
	Escalopes.....	0.800 Kg
	Blanquette.....	1.100 Kg
	Tendrons et Osso Buco.....	1 Kg
VEAU 3 Kg 15.50€ par Kg	Rôti.....	0.800 Kg
	Escalopes.....	0.700 Kg
	Côtes.....	0.400 Kg
	Blanquette.....	1.100 Kg

Prix de la viande

Viande de bœuf.....13.50€ le Kg

Viande de veau.....15.50€ le kg

Prix du colis

Le prix du colis est fonction de son poids entre **2.800 Kg et 3.200 Kg pour les colis de 3Kg et entre 4.800 Kg et 5.200 Kg pour les colis de 5 Kg**. Par exemple pour un colis de bœuf de 5 Kg le prix est compris entre 64,80€ et 70.20€.

Contrat d'engagement

Le présent contrat doit être dûment rempli et doit être renvoyé par mail ou remis en main propre, aux producteurs, 2 semaines avant la date de la première livraison.

Conditions de règlement

Le paiement se fait à la livraison en fonction du poids du colis.

Nous acceptons les règlements par chèque ou espèce.

Dates, lieu et horaires de distribution

Les distributions auront lieu selon le tableau ci-dessous à la MJC de Charlieu.

Le vendredi soir entre 18h et 19h

Votre commande

Indiquer le nombre de colis et son poids selon les dates indiquées :

Dates	BŒUF 27 septembre	VEAU 25 octobre	BŒUF 22 novembre	VEAU 6 décembre
Indiquer le nombre de colis et le poids souhaité Ex : 1x3Kg ou 1x5Kg				

Les colis seront livrés aux dates ci-dessus.

Chaque adhérent s'engage à respecter le présent contrat, les statuts et le règlement intérieur de l'AMAP.

Réalisé à :

Le :

Signature de l'adhérent

Les producteurs, Pascaline Lepetit et Jean-Rémi Collot